

FF 2023 www.fedlex.admin.ch La version électronique signée fait foi



Plan sectoriel des lignes de transport d'électricité (PSE): Révision totale de la partie conceptuelle

Arrêté	dп	21	inin	2023
Ancie	uu	41	IUIII	4043

Le Conseil fédéral suisse décide:

Sur la base du rapport d'examen de l'Office fédéral du développement territorial (ARE) du 10 mai 2023, la partie conceptuelle révisée du plan sectoriel des lignes de transport d'électricité (PSE)¹ est approuvée.

21 juin 2023 Au nom du Conseil fédéral suisse:

Le président de la Confédération, Alain Berset Le chancelier de la Confédération, Walter Thurnherr

2023-1899 FF 2023 1562

La partie conceptuelle du plan sectoriel des lignes de transport d'électricité (PSE) est publiée dans la FF uniquement sous forme de renvoi. Elle peut être consultée à l'adresse suivante: https://fedlex.data.admin.ch/eli/fga/2023/1562 > Informations générales > Étendue de la publication > Publication sous la forme d'un renvoi. La partie conceptuelle et le rapport explicatif peuvent être consultés sur le site de l'OFEN à l'adresse suivante: www.bfe.admin.ch/psefr > Documents > Plan sectoriel des lignes de transport d'électricité (PSE) > PSE Partie conceptuelle.